

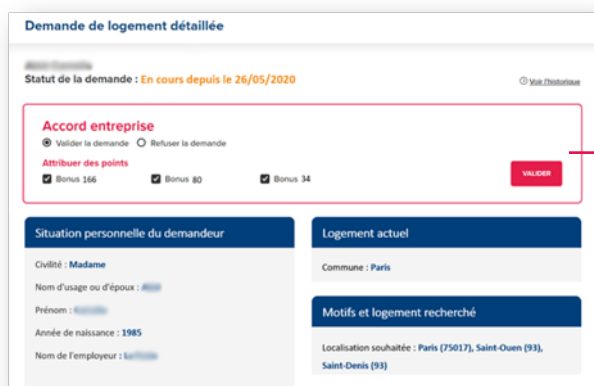
GUIDE D'UTILISATION DE LA PLATEFORME AL'IN

**Bénéficiez d'une solution personnalisable
pour gérer les demandes de logement
de vos salariés avec Action Logement !**

#6 Affecter des points supplémentaires à la demande d'un salarié

Afin de soutenir certaines situations particulières, vous avez mis en place et formalisé **une politique logement, partagée auprès de l'ensemble de vos collaborateurs**, qui définit les **critères de priorisation** et d'affectation de points supplémentaires, dits points « *Bonus* ».

Ils permettent d'augmenter les chances de votre collaborateur de voir sa candidature transmise à nos partenaires bailleurs.



Demande de logement détaillée

Statut de la demande : **En cours depuis le 26/05/2020**

Accord entreprise
 Valider la demande Refuser la demande

Attribuer des points

Bonus 166 Bonus 80 Bonus 34 **VALIDER**

Situation personnelle du demandeur
 Civilité : Madame
 Nom d'usage ou d'époux :
 Prénom :
 Année de naissance : 1985
 Nom de l'employeur :

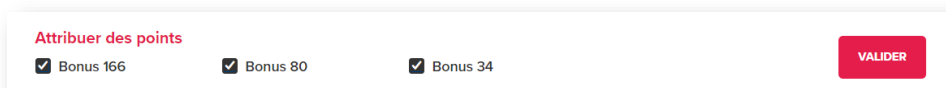
Logement actuel
 Commune : Paris

Motifs et logement recherché
 Localisation souhaitée : Paris (75017), Saint-Ouen (93), Saint-Denis (93)

- Vous retrouvez cette option sur le tableau de bord des « *Demandes en attente de validation* », des « *Demandes en cours* » ou depuis le détail d'une demande de vos salariés.

Vous pouvez affecter ces points supplémentaires à vos salariés dont la situation relève des critères de priorisation préalablement établis.

- Ces points supplémentaires prennent la forme de bonus :
 - Bonus **166**
 - Bonus **80**
 - Bonus **34**
- Vous pouvez affecter un ou plusieurs bonus si vous avez autorisé le cumul et que la situation de votre salarié correspond aux critères de plusieurs catégories de bonus.



Attribuer des points

Bonus 166 Bonus 80 Bonus 34 **VALIDER**

- Cliquez sur la ou les cases bonus correspondantes puis sur « *VALIDER* ».